PRICEWATERHOUSECOOPERS

PricewaterhouseCoopers Entreprises
ZAC de l'Arénas – Immeuble Nice Plaza
455 Promenade des Anglais
BP 93130
06203 Nice cedex 03
Site Internet: www.entreprises.pwc.fr
Téléphone 04 93 37 20 20
Fax 04 93 37 20 00

QuesCom S.A.
Les Espaces de Sophia – Bâtiment C
80 Route des Lucioles
06560 VALBONNE

Certificats du dépositaire établis par le commissaire aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS

PricewaterhouseCoopers Entreprises
ZAC de l'Arénas – Immeuble Nice Plaza
455 Promenade des Anglais
BP 93130
06203 Nice cedex 03
Site Internet: www.entreprises.pwc.fr
Téléphone 04 93 37 20 20
Fax 04 93 37 20 00

CERTIFICATS DU DEPOSITAIRE ETABLIS PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux Actionnaires
QuesCom S.A.
Société Anonyme au capital de 6.995.621,28 euros
Les Espaces de Sophia – Bâtiment C
80 Route des Lucioles
06560 VALBONNE

RCS Grasse 423.675.644

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société QuesCom, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission et aux vérifications permettant d'établir le certificat prévu à l'article L.225-146, al. 2 du Code de commerce.

Ces diligences ont consisté à vérifier :

- le bulletin de souscription par lequel :
 - le fonds Banque Populaire Innovation 4 a souscrit 205.721 actions nouvelles d'un nominal de 1 euro ;
 - le fonds Spef e-Fund a souscrit 578.558 actions nouvelles d'un nominal de 1 euro ;
 - le fonds Soge Innovation 3 a souscrit 160.000 actions nouvelles d'un nominal de 1 euro.

 de la société QuesCom à l'occasion d'une augmentation de capital décidée par l'assemblée générale mixte du 5 mai 2009,

- la déclaration incluse dans le bulletin manifestant la décision :

 - du fonds Populaire Innovation 4 de libérer sa souscription par compensation avec la créance liquide et exigible qu'il possède sur la société à hauteur de 108.000 euros,
 - du fonds Spef e-Fund de libérer sa souscription par compensation avec la créance liquide et exigible qu'il possède sur la société à hauteur de 303.000 euros,
 - du fonds Soge Innovation 3 de libérer sa souscription par compensation avec la créance liquide et exigible qu'il possède sur la société à hauteur de 160.000 euros,

- l'arrêté de compte établi le 5 juin 2009, par le conseil d'administration dont nous avons certifié l'exactitude le 5 juin 2009, duquel il ressort que :

 - le fonds Banque Populaire Innovation 4 possède sur la société QuesCom une créance en principal de 108.000 euros,
 - le Fonds Spef e-Fund possède sur la société QuesCom une créance en principal de 303.000 euros,
 - le Fonds Soge Innovation 3 possède sur la société QuesCom une créance de 160.000 euros,

- le caractère liquide et exigible de ces créances,

- l'écriture comptable, dont copie jointe, de compensation des créances visées ci-dessus permettant de constater la libération des actions.

Sur la base de ces vérifications, nous délivrons les présents certificats (en 3 exemplaires) qui tiennent lieu de certificat du dépositaire.

Fait à Nice, le 5 juin 2009

Le Commissaire aux Comptes
PricewaterhouseCoopers Entreprises



Xavier Salmon
Associé&

QUESCOM
Société Anonyme au capital social de 6.995.621,98 €
Siège social : Les Espaces de Sophia Bât. C - 80, route des Lucioles - 06560 Valbonne
423 675 644 R.C.S. Grasse
(la « **Société** »)

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
à l'augmentation de capital décidée par
l'assemblée générale mixte en date du 5 mai 2009

1. Modalités de l'augmentation de capital

Augmentation de capital en numéraire d'un montant en nominal de deux millions trois cent dix sept mille euros (2.317.000 €), par création de 2.317.000 actions ordinaires nouvelles d'un euro (1 €) de valeur nominale chacune, sans prime d'émission, à libérer en numéraire, par versement d'espèces et/ou par compensation avec des créances certaines liquides et exigibles détenues sur la Société.

La totalité du prix d'émission doit être versée au moment de la souscription. Les fonds devront être déposés sur le compte spécial « augmentation de capital », ouvert à la Banque Populaire Côte d'Azur, agence Espace Entreprises, située 457, promenade des Anglais, 06200 Nice sur le compte n :15607 00065 60521425869 74.

2. Souscription

Je soussigné : Bruno Rivet, dûment habilité à l'effet des présentes, représentant la société Seventure Partners, société anonyme au capital de 362.624 €, dont le siège social est situé 5-7, rue de Monttessuy - 75007 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 327 205 258, agissant en qualité de société de gestion du fonds Banque Populaire Innovation 4,

Connaissance prise des conditions et modalités de l'émission de 2.317.000 actions ordinaires nouvelles,

Déclare que le fonds Banque Populaire Innovation 4 souscrit à deux cent cinq mille sept cent vingt et une (205 721) actions ordinaires nouvelles de la Société,

Et, en conséquence, libère la souscription du fonds Banque Populaire Innovation 4 , soit la somme de **deux cent cinq mille sept cent vingt et un euros (205 721 €)**, comme suit :

- A hauteur de quatre vingt dix sept mille sept cent vingt et un euros (97 721 €) par versement d'espèces ;
- A hauteur de cent huit mille euros (108 000 €) par compensation avec une créance liquide et exigible détenue sur la Société, ladite créance ayant fait l'objet d'un arrêté par le conseil d'administration, ainsi que d'un certificat du dépositaire établi par le commissaire aux comptes de la Société.

Fait à Paris, Le 27 mai 2009

En **deux (2) exemplaires** dont un est resté en ma possession
(Signature)[1]

Bon pour souscription à deux cent cinq mille sept cent vingt et une
205 721 actions nouvelles.

[1] *Le souscripteur doit faire précéder sa signature de la mention « Bon pour souscription à 205 721 actions ordinaires nouvelles ».*

QUESCOM
Société Anonyme au capital social de 6.995.621,98 €
Siège social : Les Espaces de Sophia Bât. C - 80, route des Lucioles - 06560 Valbonne
423 675 644 R.C.S. Grasse
(la « **Société** »)

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
à l'augmentation de capital décidée par
l'assemblée générale mixte en date du 5 mai 2009

1. Modalités de l'augmentation de capital

Augmentation de capital en numéraire d'un montant en nominal de deux millions trois cent dix sept mille euros (2.317.000 €), par création de 2.317.000 actions ordinaires nouvelles d'un euro (1 €) de valeur nominale chacune, sans prime d'émission, à libérer en numéraire, par versement d'espèces et/ou par compensation avec des créances certaines liquides et exigibles détenues sur la Société.

La totalité du prix d'émission doit être versée au moment de la souscription. Les fonds devront être déposés sur le compte spécial « augmentation de capital », ouvert à la Banque Populaire Côte d'Azur, agence Espace Entreprises, située 457, promenade des Anglais, 06200 Nice sur le compte n :15607 00065 60521425869 74.

2. Souscription

Je soussigné : Bruno Rivet, dûment habilité à l'effet des présentes, représentant la société Seventure Partners, société anonyme au capital de 362.624 €, dont le siège social est situé 5-7, rue de Monttessuy - 75007 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 327 205 258, agissant en qualité de société de gestion du fonds Spef e-Fund,

Connaissance prise des conditions et modalités de l'émission de 2.317.000 actions ordinaires nouvelles,

Déclare que le fonds Spef e-Fund souscrit à cinq cent soixante dix huit mille cinq cent cinquante huit (578 558) actions ordinaires nouvelles de la Société,

Et, en conséquence, libère la souscription du fonds Spef e-Fund , soit la somme de **cinq cent soixante dix huit mille cinq cent cinquante huit euros (578 558 €)**, comme suit :

- A hauteur de deux cent soixante quinze mille cinq cent cinquante huit euros (275 558 €) par versement d'espèces ;
- A hauteur de trois cent trois mille euros (303 000 €) par compensation avec une créance liquide et exigible détenue sur la Société, ladite créance ayant fait l'objet d'un arrêté par le conseil d'administration, ainsi que d'un certificat du dépositaire établi par le commissaire aux comptes de la Société.

Fait à Paris, Le 27 mai 2009

En **deux (2) exemplaires** dont un est resté en ma possession
(Signature)[1]

Bon pour souscription à cinq cent soixante dix huit mille cinq cent cinquante huit (578 558) actions ordinaires nouvelles

[1] *Le souscripteur doit faire précéder sa signature de la mention « Bon pour souscription à 578 558 actions ordinaires nouvelles ».*

QUESCOM
Société Anonyme au capital social de 6.995.621,98 €
Siège social : Les Espaces de Sophia Bât. C - 80, route des Lucioles - 06560 Valbonne
423 675 644 R.C.S. Grasse
(la « **Société** »)

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
à l'augmentation de capital décidée par
l'assemblée générale mixte en date du 5 mai 2009

1. Modalités de l'augmentation de capital

Augmentation de capital en numéraire d'un montant en nominal de deux millions trois cent dix sept mille euros (2.317.000 €), par création de 2.317.000 actions ordinaires nouvelles d'un euro (1 €) de valeur nominale chacune, sans prime d'émission, à libérer en numéraire, par versement d'espèces et/ou par compensation avec des créances certaines liquides et exigibles détenues sur la Société.

La totalité du prix d'émission doit être versée au moment de la souscription. Les fonds devront être déposés sur le compte spécial « augmentation de capital », ouvert à la Banque Populaire Côte d'Azur, agence Espace Entreprises, située 457, promenade des Anglais, 06200 Nice sur le compte n :15607 00065 60521425869 74.

2. Souscription

Je soussigné (e) : Jérôme Champagne, dûment habilité à l'effet des présentes, représentant la société SGAM AI, société anonyme au capital de 82 034 935 €, dont le siège social est situé 170 place Henri Regnault 92400 immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 410704571, agissant en qualité de société de gestion du fonds FCPI Soge Innovation 3,

Connaissance prise des conditions et modalités de l'émission de 2.317.000 actions ordinaires nouvelles,

Déclare que le fonds Soge Innovation 3 souscrit à 160 000 (____) actions ordinaires nouvelles de la Société,

Et, en conséquence, libère la souscription du fonds Soge Innovation 3 soit la somme de 160 000 **euros (**_____ **€)**, comme suit :

- A hauteur de _____ euros _____ (_____ €) par versement d'espèces ;
- A hauteur de 160 000 euros _____ (_____ €) par compensation avec une créance liquide et exigible détenue sur la Société, ladite créance ayant fait l'objet d'un arrêté par le conseil d'administration, ainsi que d'un certificat du dépositaire établi par le commissaire aux comptes de la Société.

Fait à Paris, Le 26 mai 2009

En **deux (2) exemplaires** dont un est resté en ma possession
(Signature)[1] Bon pour souscription à 160 000 actions ordinaires nouvelles Champagne

[1] *Le souscripteur doit faire précéder sa signature de la mention « Bon pour souscription à _____ actions ordinaires nouvelles ».*

QUESCOM S.A.

Grand-livre des comptes

Complet

Période du 01/07/08
au 30/06/09
Tenue de compte : €

Sage 100 Comptabilité 15.01 — Date de tirage 11/06/09 à 16:44:57 — Page : 1

Date	C.j	N° pièce	Libellé écriture	N° facture	Echéa.	Let	Mouvement débit	Mouvement crédit	Solde progressif
101300		**CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE**							
010708	AN	3231	A.N. au 010708					6 995 621,98	-6 995 621,98
050509	OD	2186	REDUCTION CAPITAL AGM DU 05-05-09	AG			6 995 621,98		
050609	B5	693	VIRT AUGMENTATION CAPITAL	VIRT				1 691 000,00	-1 691 000,00
050609	OD	2232	FONDS RECUS DE FCPI BP INNOV 4	CA				108 000,00	-1 799 000,00
050609	OD	2233	FONDS RECU DE FCPR SPEF e-FUND	CA				303 000,00	-2 102 000,00
050609	OD	2234	FONDS RECU DE FCPI SOGE INNOV 3	CA				160 000,00	-2 262 000,00
			Total compte 101300	**du 010708**	**au 300609**		**6 995 621,98**	**9 257 621,98**	**-2 262 000,00**
						Totaux	**6 995 621,98**	**9 257 621,98**	**-2 262 000,00**

OR